



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

84 N° 9 1962

Action catholique ou apostolat des laïcs. À propos d'un livre récent

Georges JARLOT (s.j.)

p. 952 - 957

<https://www.nrt.be/es/articulos/action-catholique-ou-apostolat-des-laics-a-propos-d-un-livre-recent-1787>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Action catholique ou apostolat des laïcs ?

M. l'abbé Comblin a publié récemment un livre intitulé : « Echec de l'Action catholique? ». D'après lui, l'apostolat des laïcs, bien qu'en pleine évolution, portera toujours la marque de ce que la J.O.C. fut à ses débuts, même si les « mouvements », tels qu'ils existent actuellement, disparaissaient. Il s'agit du reste d'une création européenne, et cette origine a ses conséquences lointaines, car « spirituellement les pays d'Europe occidentale sont tous divisés en deux camps, séparés par un fossé profond ». Pour cette raison, l'apostolat des laïcs « devient moins un privilège qu'un devoir », consécutif au baptême, en suppléance au manque de prêtres. De ces prémisses la conclusion s'impose : « nous donnerons la même extension aux deux termes d'*action catholique* et d'*apostolat des laïcs*... les deux termes sont pratiquement interchangeables ». Notons cette affirmation : elle va impliquer tout ce qui suit.

Un premier chapitre expose la méthode suivie par l'auteur. Il ne fera pas la théologie du laïc, mais une description phénoménologique. La théologie étudie la réalité chrétienne du point de vue de Dieu : elle est normative. Elle ignore donc les diverses situations historiques. Il y a place, en marge, pour une phénoménologie du christianisme : science qui n'est plus normative, mais descriptive. Sans doute, l'institution ecclésiastique est à la fois divine et humaine en toutes ses parties, mais il est loisible de l'aborder sous un angle purement empirique, ne serait-ce que pour ne pas abandonner la sociologie religieuse aux incroyants. En outre l'apostolat proprement religieux en sera mieux éclairé.

Ce que nous appliquerons à l'apostolat des laïcs. En Occident moderne, le mot *laïc* « évoque une exigence d'indépendance vis-à-vis du clergé et de l'Eglise » : être laïc, c'est transformer le monde temporel : comment alors concilier ce laïc avec la profession chrétienne? Et pouvons-nous mesurer l'efficacité humaine, temporelle, de l'Action catholique, s'il n'y a pas de cloison étanche entre efficacité spirituelle et efficacité temporelle? Car il est loisible d'admettre que les chrétiens, dans leur apostolat, ne sont pas inspirés exclusivement par des motifs surnaturels : on peut déceler dans leurs gestes, même religieux, un sens humain. La question se ramène à cette autre : sur le plan humain, l'Action catholique est-elle efficace, et sinon pourquoi? Est-elle véritablement laïque, et non un simple prolongement de l'action hiérarchique? Est-elle suffisamment apostolique, orientée vers la christianisation de ce qui est laïc, c'est-à-dire profane?

Ceci vaut spécialement de la jeunesse, car l'action catholique est née parmi les jeunes. Pendant deux siècles, les jeunes générations avaient suivi cette voie à sens unique, qui conduit de la foi de l'enfance à l'incrédulité de l'adulte : il fallait enrayer ce mouvement de défection. Au nouveau clergé l'Action catholique apportait une solution : elle offrait aux jeunes un apostolat pour leur besoin d'activité, et une ambiance pour leur préservation. Il était inévitable que beaucoup aient prêté plus d'attention au milieu de vie qu'à l'apostolat. Les mouvements se replièrent sur eux-mêmes, leur action se borna d'ordinaire au recrutement de nouveaux membres.

Dans cette hypothèse, l'Action catholique des adultes ne peut être qu'un pro-

longement des mouvements de jeunesse. Il s'en suivra que les institutions érigées pour eux soient à la recherche de leur but véritable : institutions purement laïques, non cléricales, adonnées à la christianisation de cette partie du monde occidental qui s'est formée hors de l'Eglise et de son influence. Faute de quoi, l'Action catholique adulte péchera par introversion : sa principale activité s'orientera vers le recrutement du groupe, et « les aumôniers ont été les premiers fauteurs de cet état de choses ».

Un troisième chapitre sur *la situation de l'Eglise au XX^e siècle* nous fait remonter aux causes de cet échec, au moins apparent : l'Eglise de notre temps s'est désincarnée. Il y avait au Moyen Age une *respublica christiana* : tout l'ordre temporel était à la fois spirituel et ecclésial. « On a commencé à parler de l'Eglise (à rédiger des traités de l'Eglise) quand le monde a commencé à se diviser ». Ainsi le Royaume de Dieu s'est trouvé progressivement vidé de ses éléments matériels et corporels, l'Eglise a été confinée dans la vie intérieure; cette intériorisation conduisait à un véritable individualisme. « L'Eglise perd de son universalité : elle n'est plus que la libre convergence d'actes spirituels ». On ne manquera pas de voir en tout ceci un certain parallélisme avec la révolution protestante.

L'apostolat en subit les effets. La prédication de la Parole de Dieu s'adresse aux dispositions personnelles, à ceux-là qui sont capables de vie intérieure et d'introspection. Les conversions, qui sont des actes personnels, seront individuelles, donc rares. Universel dans l'intention et tourné vers le dehors, l'apostolat s'exerce en fait à l'intérieur de l'enceinte; hors des frontières, il n'est que marginal.

Et voici enfin la thèse de l'auteur. Le royaume de Dieu doit être le salut de l'homme tout entier; il exige que tout, arts, sciences, production des biens matériels, soit accompli à la gloire de Dieu. La vie politique également. Or nous vivons dans un monde parfaitement indifférent aux réalités chrétiennes. Faut-il donc retourner à la société médiévale, cette société *sacrale* que Maritain oppose aux temps modernes? Nous ne saurions exclure cette nostalgie : un pouvoir sacerdotal partagé par les prêtres, un pouvoir royal partagé par les laïcs, « ils sont indépendants mais interdépendants ». Nous voici, semble-t-il, bien au-delà d'*Immortale Dei* en direction de la théorie des *deux glaives* : les prêtres dirigent, par la parole de Dieu, l'organisation du culte et l'administration des sacrements; les laïcs dirigent, par le moyen de l'autorité naturelle, les aspects temporels de cet unique royaume de Dieu. Et ceci introduit le dernier chapitre : *l'apostolat des laïcs*.

Une phrase l'éclaire : devenir chrétien, c'est changer de civilisation. La conversion véritable est celle d'une *société*, peuple ou milieu social. C'est pourquoi les conversions individuelles sont rares : elles incluent une rupture avec le milieu de vie. L'Apostolat est une mission de l'Eglise, qui s'adresse à des peuples entiers : ainsi l'Eglise constantinienne, le baptême massif des Francs et des peuples barbares, et plus sporadiquement dans les temps modernes, certaines conversions collectives en Afrique centrale, en certains points des Indes, ou de Japonais au Brésil.

Si un tel apostolat est mission d'Eglise, il ne saurait être l'œuvre des seuls clercs : les laïcs, y compris les pouvoirs temporels, les élites véritables, c'est-à-dire dirigeantes, y ont leur part essentielle. Tant que l'Etat moderne offre seulement l'appui de sa puissance militaire ou de sa domination, il ne peut que rendre odieuse l'action missionnaire. Or, il se veut laïc. D'où le scandale : au contact de l'Europe, « aucune élite, d'aucun peuple, ne s'est convertie au christianisme ». M. Comblin songe ici aux élites africaines, et surtout d'Amérique Latine, qu'il connaît bien. Ici s'inscrit le rôle du laïc : non pas seulement apporter le témoignage individuel d'une vie chrétienne en milieu profane, mais témoigner, par son action, que le christianisme peut engendrer une nouvelle politique, une nouvelle économie, une culture,

un art, une éducation nouvelle : « nous avons touché du doigt ici le nœud de la question ». Il ne s'agit pas seulement de promouvoir chrétiennement les valeurs temporelles, mais de les convertir; en elles et par elles, d'annoncer la Bonne Nouvelle : *ecce nova facio omnia*.

De la sorte, l'Eglise entière est en état de mission, et les laïcs sont autre chose que le bras séculier des clercs. Ils ont leur domaine propre, qui doit être organisé, orienté vers les hommes et les groupes d'hommes qui pourront le mieux amplifier la voix des apôtres. Il s'agit de discerner ceux qui ont le pouvoir d'inspirer et diriger les conduites sociales. Par là serait tranché le problème de l'Etat, qui « ne peut être résolu que si les véritables chefs sont chrétiens ». Sa mission n'est-elle pas de « promouvoir le Royaume de Dieu sur terre, par la poursuite de fins et d'objectifs temporels qui soient l'incarnation des fins inspirées d'un idéal évangélique » ?

Minorités actives, chefs naturels, classes dirigeantes : l'effort doit donc s'orienter vers les milieux intellectuels. L'Auteur se tourne maintenant vers cette Amérique Latine où il travaille et pour laquelle il plaide. Le tort des catholiques européens fut trop longtemps, pense-t-il, de négliger presque complètement l'apostolat auprès de ces milieux; il redoute en Amérique Latine une erreur semblable. Il y regrette la dispersion des efforts. Il voudrait trouver dans les universités catholiques, les maisons d'études des ordres religieux, de véritables centres intellectuels, appliqués à la recherche, plus qu'à la vulgarisation de doctrines formées en Europe. « Nous sommes comme la France au début du XVIII^e siècle : personne qui comprenne assez le sens de l'heure historique et qui soit armé pour y faire face. Au bout, il y a la Révolution française et la suite ».

*
* *

Tel est le procès. Au reste, fort bien présenté : clair, logique, rigoureusement conduit, et — ce qui ajoute à son charme — dans une belle langue. On n'en peut nier l'objectivité : les faits rapportés, pour autant que nous en avons le contrôle, sont exacts, et même ce qui est dit de l'Amérique Latine nous paraît vraisemblable. C'est la logique qui nous inquiète, car si elle aboutit aux conclusions que nous venons de voir, sans doute les prémisses furent-elles incomplètes, à moins qu'à l'insu de l'auteur, un tri unilatéral se soit opéré dans le choix des données.

En histoire, il convient de se défier des généralisations trop brillantes, et des arrêtes trop vives. La plupart des dates, quand elles prétendent marquer un commencement absolu, sont arbitraires. Pour simplifier, l'auteur a ramené toutes les formes d'apostolat des laïcs à l'Action Catholique, telle qu'elle fut définie par Pie XI, puis par Pie XII; cela l'amène à faire de la création de la J.O.C. belge, aux environs de 1925, un point de départ. D'où il résulte que l'apostolat des adultes serait dérivé des mouvements de jeunesse.

Voilà qui nous paraît bien audacieux. Quand on est obligé d'étudier l'apostolat des laïcs, tel qu'il s'est développé en Europe et hors d'Europe, on se heurte à cette première difficulté de trouver une dénomination commune, de déterminer un commencement, de faire apparaître des filiations. Même à s'en tenir à la seule Action catholique, celle qui fut si intensément promue par Pie XI et, de façon quelque peu différente, par Pie XII, il faut exclure toute univocité, et s'en tenir à des analogies, depuis les formules très centralisées d'Italie, ou d'Espagne (qui sont autre chose), ou d'Amérique Latine (qui sont encore autre chose), jusqu'aux conceptions fédératives de France ou de Belgique, qui ne sont pas identiques. Si nous passons à la N.C.W.C. américaine, ou au *Neudeutschland* d'entre deux guerres, ou au scoutisme français, nous sommes embarrassés : la notion d'apostolat *mandaté*, sur laquelle il est tant insisté en France ou en Espa-

gne, est-elle encore présente? Les Allemands n'y tiennent guère; les Américains non plus.

Dès que nous arrivons aux activités charitables organisées, ou aux organisations sociales, qui sont incontestablement des formes d'apostolat exercé par des laïcs adultes, en leur nom propre, elles échappent aux caractéristiques de l'Action catholique, *sensu stricto*. On peut encore parler d'un *mandat* pour la *Pontificia Opera Assistenza* (P.O.A.), beaucoup moins pour les différentes *Caritas* ou pour le *Secours Catholique* français; et qu'en est-il pour les Sociétés de Saint Vincent de Paul? Et voici les multiples organisations constituées, ou au moins inspirées par les catholiques, qui se proposent très explicitement d'imprégner de doctrine catholique, de morale sociale chrétienne, les diverses activités sociales, la vie économique, l'organisation professionnelle ou syndicale. Oublier leur objet spécifique : « tout le christianisme dans toute la vie », pour les inclure bon gré mal gré sous une définition d'action catholique élargie, serait nier leur nature même. Déjà Pie X faisait nettement la distinction dans son Encyclique *Il fermo proposito* aux Evêques Italiens, en 1905. Ni le Mouvement Ouvrier Chrétien belge, ni les syndicats chrétiens européens, ni les syndicats nationaux canadiens, ni les A.C.L.I. italiennes, ne sont des branches, ou des prolongements, de l'Action catholique. Pour la vérité et la clarté, nous sommes obligés d'ouvrir trois chapitres distincts : l'un pour l'Action catholique, l'autre pour l'action charitable, un troisième pour l'action sociale.

D'où il suit que l'apostolat des laïcs n'est pas né avec la J.O.C. belge aux environs de 1925. Les autres mouvements de jeunes français (J.A.C., J.E.C., J.M.C., etc.) sont issus de l'éclatement de l'A.C.J.F. en 1927, et celle-ci avait derrière elle quarante ans d'existence.

Dès que nous remontons vers l'histoire de ce dernier quart du XIX^e siècle, nous sommes bien obligés de constater que l'apostolat adulte n'est pas dérivé des mouvements de jeunesse. Tout au contraire, c'est le besoin d'alimenter les groupements adultes qui a suscité les premières organisations de jeunesse. Ainsi le catholicisme social de l'*Association Catholique* a-t-il poussé Roquefeuil à constituer l'Association Catholique de la Jeunesse Française, ainsi la Démocratie chrétienne de 1900 fit-elle apparaître le *Sillon* de Marc Sangnier et Etienne Isabelle.

De toute part en Europe, aux lendemains de la guerre de 1870, jaillit une efflorescence d'organisations sociales, plus ou moins apparentées au reste entre nations récemment rivales, qui ne pèchent aucunement par cléricalisme, qui ne se proposent en aucune manière de prendre en charge les activités qui appartiendraient en propre à un clergé raréfié, ni même leur prolongement. En Allemagne, en France, en Autriche, en Belgique, en Italie même, il s'agit d'un effort laïc, sur la vie laïque, dans le domaine bien spécifiquement temporel, en vue de christianiser la société civique. Windthorst, le Centre Catholique, les *Arbeitervereine* furent en lutte d'abord contre le *Kulturkampf*. Vogelsang et les chrétiens sociaux autrichiens opposaient un ordre corporatif chrétien au libéralisme économique et politique. La Tour du Pin et son équipe affirmaient à temps et contretemps leur « ordre social chrétien ». Toniolo, Medolago Albani entendaient imprégner de doctrine sociale l'action, trop conservatrice à leurs yeux, de l'Œuvre des Congrès. Fera-t-on de la Démocratie Chrétienne, française, belge ou italienne (et du Parti Populaire de don Sturzo), une préfiguration de l'Action catholique, telle que nous l'entendons aujourd'hui? Il s'agit pourtant d'apostolat au sens le plus vrai, exercé par des laïcs organisés, sous leur responsabilité propre, avec le consentement implicite de la hiérarchie — pas toujours sans difficultés avec elle — en vue d'ériger un ordre social, économique et politique, en conformité avec la doctrine sociale de l'Eglise. Précisément, l'influence est réciproque, de l'action des catholiques sur le temporel, et de la formulation par l'Eglise d'une doctrine sociale. Qu'on songe aux encycliques de Léon XIII : *Rerum Novarum* certes;

mais déjà *Immortale Dei*, *Libertas* et *Sapientiae Christianae*, sans oublier le Ralliement.

Ceci n'est pas seulement de l'histoire ancienne. La même action des catholiques, en vue de conformer les structures temporelles aux exigences de la doctrine chrétienne, continue et s'améliore. Dans *Quadragesimo Anno*, Pie XI faisait observer comme une « division du travail » et s'en réjouissait. Au cours du règne de Léon XIII, les deux domaines, action directement spirituelle, et action sur les institutions temporelles, étaient mal discernés, ce qui n'excluait pas une certaine apparence de cléricalisme. Les organisations professionnelles devaient être strictement confessionnelles, se proposaient à la fois une meilleure condition matérielle des ouvriers et la protection de leur foi. L'action politique s'exerçait, en Allemagne et en Belgique, à travers des « partis catholiques ». Albert de Mun y songea pour la France et fut désavoué par Rome. Il n'est plus de « partis catholiques », ni de syndicats strictement confessionnels ; mais les catholiques s'efforcent de maintenir des syndicats, des organisations professionnelles et des partis politiques qui s'inspirent de la doctrine sociale de l'Eglise. C'est là un progrès, précisément parce que l'Action catholique a pris en charge les activités dites d'« évangelisation » aux fins d'apostolat direct.

Qu'on n'y voie pas un abandon. Constamment et sans interruption, de Léon XIII à Jean XXIII, les Souverains Pontifes ont insisté sur la nécessité primordiale d'ériger des institutions sociales, économiques, politiques et internationales, qui fussent inspirées par la doctrine sociale catholique : l'Evangile et la morale naturelle doivent animer toute la vie temporelle. Il n'est que de relire les encycliques programmatiques qui inaugurent chacun des nouveaux règnes. Sans relâche, les Documents Pontificaux mettent les maux sociaux de l'heure présente à la charge d'une vie publique, politique et internationale, intégralement laïcisée, hors des préceptes de la loi morale naturelle.

Ici, nous avouons ne pas très bien comprendre ce que demande M. Comblin. « Devenir chrétien, écrit-il, c'est changer de milieu social, changer de monde... La conversion véritable est celle d'une société, d'un milieu social... » Et plus loin : « Les valeurs temporelles doivent être converties... l'apostolat des laïcs doit être laïc, c'est-à-dire avoir pour objet les valeurs chrétiennes que les chrétiens doivent mettre dans leur vie quotidienne ». Nous entendons fort bien, et nul désaccord avec l'enseignement traditionnel, du moins sur les principes. « L'Eglise entière est en état de mission ». Sans nul doute ; et l'expression vient, nous semble-t-il, de Mgr Suenens ; telle est en outre la doctrine de l'encyclique *Fidei donum*. Mais quand l'auteur insiste pour une conversion de masse, de tout un peuple, de tout un milieu social, nous ne pensons pas, malgré les exemples apportés, qu'il songe à un retour en chrétienté médiévale, ni pour l'Amérique Latine, ni pour personne. La chose n'est ni possible ni désirable. L'histoire ne remonte pas son cours, et malgré tant d'éloges accumulés, nous demeurons fort sceptiques sur l'efficacité réelle des institutions médiévales. Elles s'accompagnaient d'une grande barbarie et de criantes injustices. Etait-il plus facile à un roturier du XIII^e siècle, ou à un artisan, voire à un puissant seigneur, de vivre une vie intégralement chrétienne, qu'il ne l'est de nos jours à un paysan, à un ouvrier, à un bourgeois influent ?

Viser à la conversion des minorités actives, des chefs naturels, de ceux qui ont le pouvoir d'inspirer et diriger les conduites sociales, est-ce une nouveauté ? Telle fut la conduite d'un S. François Xavier ou d'un Ricci. Tels sont les enseignements donnés par Pie XI à l'Episcopat mexicain dans l'encyclique *Firmissimam constantiam* (Nos es muy conocida, 28 mars 1937) en une période particulièrement critique. Et ces directives ne sont pas demeurées lettre morte. Elles n'obtinrent pas tout le résultat qu'on eût espéré, mais il en est d'ordinaire ainsi dans les contingences humaines : les succès sont tempérés par des revers, et les bonnes

volontés par des négligences coupables. Au reste, n'est-il pas imprudent d'enfermer sous ce vocable d'« Amérique Latine » toutes les différences et oppositions structurelles, sociologiques, politiques, religieuses, qui règnent du Rio Grande à la Terre de Feu ? Des efforts de coordination ont été entrepris par la C.E.L.A.M. et couronnés de succès ; mais il faut reconnaître que les besoins, même structurels, sont fort différents, du Chili et de l'Argentine à la Bolivie et au Pérou, au Guatemala et au Mexique.

Nous reconnaissons bien volontiers avec l'Auteur que le besoin le plus immédiat, du Nord au Sud, est de former des élites intellectuelles. Non seulement parce que les marxistes y ont songé de bonne heure, et que lancinante est la tentation progressiste parmi la jeunesse estudiantine, mais simplement et en soi, parce qu'un redressement chrétien des structures exige un tel courage, une telle abnégation et un tel esprit de foi, qu'il requiert des « minorités actives » intégralement chrétiennes dans leur pensée et dans leur action laïque, prêtes à beaucoup de sacrifices. Mais nous ne pensons pas que ces tâches s'identifient avec l'organisation de l'Action catholique, encore qu'elles la présupposent. Nous ne croyons pas non plus qu'elles aient pour fin, prochaine ou lointaine, l'établissement d'une *respublica christiana*, voire un quelconque « retour en chrétienté ». Nous estimons au contraire indispensable, dans chacune des républiques Sud-Américaines comme ailleurs, la « division du travail » imposée par l'histoire et l'expérience, entre l'organisation de mouvements d'Action catholique en participation de l'apostolat hiérarchique d'une part, et l'animation vitale, par des catholiques organisés, de toute la vie temporelle, économique, sociale et politique, d'autre part.

Nous ne voudrions pas laisser le lecteur sur une impression négative. L'Auteur parle avec l'ardeur et la conviction d'un jeune. De ses revendications et de ses griefs nous avons rapproché, dans la mesure de nos moyens, les enseignements de l'histoire. Qu'en peut-il résulter ? Fondamentalement, dans ses aspirations vers un apostolat authentiquement laïc, exercé sur les structures temporelles, M. Comblin a raison, et sa thèse est moins révolutionnaire qu'il ne paraît. A condition toutefois de ne pas confondre ce qui, par nature et par la volonté du Magistère, doit demeurer distinct : d'une part l'Action catholique au sens fort, ayant pour objet les tâches d'évangélisation et d'éducation ; d'autre part, la « *consecratio mundi* » préconisée par Pie XII au II^e Congrès de l'Apostolat des laïcs, c'est-à-dire l'imprégnation chrétienne de toutes les institutions temporelles : *tout le christianisme dans toute la vie*.